Le RAID de L'ESPACE – 5ème édition
11-12 avril 2015

Espace Voile Brehal
Cale nord
50290 St Martin de Bréhal
Tel : 02.33.61.78.03
E-mail : evb@evasion-nautique.com
info.raidespace@gmail.com

AVIS DE COURSE

1. LIEU

Espace Voile Bréhal est situé cale Nord à St martin de Bréhal (50290), à 6 km au nord de Granville (Plan indicatifs ci-dessous) http://goo.gl/maps/VXLDI

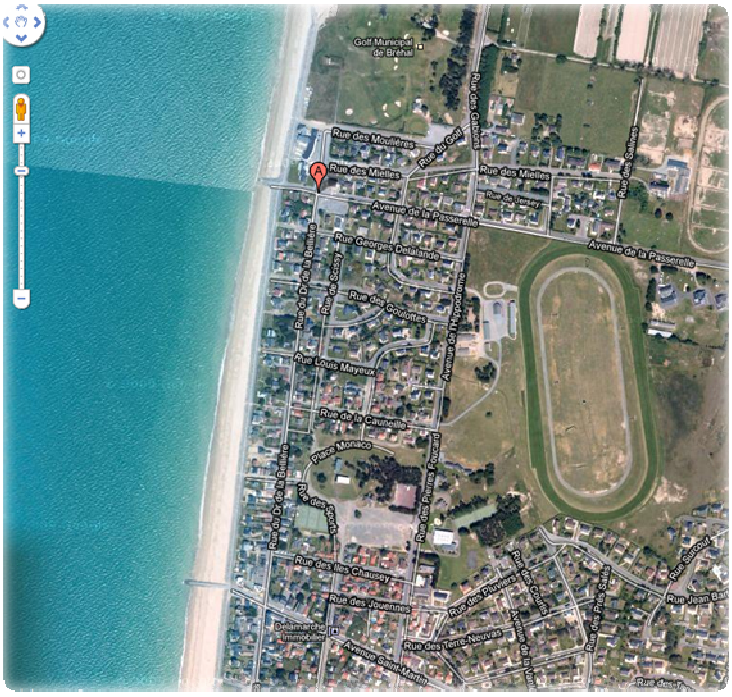

2. REGLES

La régate sera régie par :

-les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
-les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers,
-les règlements fédéraux.
-chaque bateau participant devra respecter les règles de jauge le concernant. Des contrôles de conformité pourront etre réalisés (poids d'équipage, conformité des bateaux et voiles, inventaire matériel sécurité, etc)
En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régate est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) :
Formule 18, C1, SL16, HC16, Tyka et catamarans de rating inférieur ou égal à 1.374

Les équipages peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant, accompagné des frais d'inscription requis, à Espace Voile Bréhal, Cale nord, 50290 St Martin de Bréhal

Une inscription est prise en compte à réception des frais d'inscription.

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs (Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.)

4. DROITS A PAYER

Les frais d'inscription sont les suivants :

Classe	Montant
Formule 18, C1 (raid)	55€
inter série	40€

- La date limite d'inscription est fixée au mercredi 1er avril.

- Les frais d'inscription comprennent la participation de l'équipage au repas du samedi soir (20€/équipage). En cas d'impossibilité d'assister à la soirée des équipages, ce montant est déductible des frais d'inscription, avant le 1er avril

- en cas de confirmation tardive d'inscription (entre le 2 et le 11 avril) les frais d'inscription sont majorés de 10€/équipage

(Merci d'avance de vous inscrire tôt afin de nous aider à organiser la logistique de la régate et de la soirée ☺ !)

5. PROGRAMME

5.1. Accueil des bateaux
L'accueil et le stockage des bateaux est possible à partir du 1er avril.

5.2. Samedi 11 avril

- Confirmation d'inscription de 8h à 10h
- parcours bananes et/ou raid
- Soirée des équipages à partir de 19h

5.3. Dimanche 12 avril

- parcours bananes et/ou raid
- Remise des prix à partir de 15h

5.4. Jours de course :

Date	Briefing	Heure du 1er signal d'avertissement
11-04	11h	12h
12-04	10h	11h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront transmises aux équipages sur place

7. LES PARCOURS

Pour les Formules 18 et C1, des parcours bananes et raid(s) (cf $8 : Sécurité)
Pour les Interséries, des parcours “bananes“
Les parcours sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés en fonction, par exemple, de la météo et de la composition de la flotte.

8. MATERIEL DE SECURITE

Le port de la combinaison néoprène (ou sèche) et de la brassière de flottabilité CE est obligatoire
Chaque catamaran devra être équipé du matériel suivant :

- 1 Bout de redressement à poste diamètre mini 10mm et d’au moins 4m de long
- 1 Bout de remorquage diamètre 6mm mini et d’au moins 10m de long

De plus, le matériel suivant est obligatoire à bord de chaque bateau participant au Raid :

- 2 feux à main en conditionnement étanche
- 1 Pagaie minimum 1m de long
- 1 Miroir de signalisation
- 1 Compas
- 1 Couteau
- 1 flash light ou bâton lumineux, porté par chaque concurrent

La VHF portable est également conseillée

NB : Des contrôles inopinés pourront être réalisés à terre comme sur l’eau à l’initiative du comité de course

9. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 1

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d’urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu’il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s’applique également aux téléphones portables.

12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la responsabilité de chaque concurrent.
L’autorité organisatrice n’acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu’après la régate.

13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d’une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d’un montant minimal de 1,5 million d’Euros.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

www.facebook.com/raidespace

www.raidespace.over-blog.fr

Espace Voile Bréhal
Cale nord / BP35
50290 St Martin de Bréhal
Tel : 02.33.61.78.03
E-mail : evb@evasion-nautique.com